



Je serai bientôt père - Etre présent pour sa famille

Après la naissance d'un enfant, (presque) plus rien n'est comme avant pour le couple. La vie prend une nouvelle direction, un nouveau sens, de nouvelles tâches s'imposent, au père comme à la mère. Liberté, partenariat, travail ménager et activité lucrative en sont affectées. Des questions nouvelles se posent comme : comment organiser la garde des enfants ou qui de nous deux et de combien doit-il réduire son activité lucrative ?

La famille est un projet de vie qui se déroule en plusieurs phases: les circonstances de la vie et les besoins des différents membres de la famille évoluent. La division et l'organisation du travail ne sont pas immuables. Vous pouvez la modifier et l'adapter. Compte tenu de la complexité de la tâche, il vaut la peine de l'aborder ensemble, en connaissance de cause, et d'y consacrer suffisamment de temps.

Le rôle de l'entreprise est important

Les entreprises en Suisse sont de plus en plus nombreuses à avoir compris l'importance, pour leurs affaires, de tenir compte des aspirations et des besoins de leurs collaborateurs. Celles-là proposent toute une palette de mesures qui permettent à leurs employés de concilier vie de famille et vie professionnelle. Si ces offres existent désormais, c'est suite à deux constats :

- Des études ont démontré et chiffré les bénéfices gagnés par une politique du personnel qui permette une bonne conciliation entre travail et famille.
« [Analyse coûts-bénéfices d'une politique d'entreprise favorable à la famille](#) », Prognos SA, 2005. Etude co-financée par le Département fédéral de l'économie, parrainée par quatre grandes entreprises suisses.
- Les demandes de la part des salariés sont de plus en plus fréquentes, démontrant que la prise en compte des besoins est un sujet important.

Il est donc utile pour vous de vous informer sur les mesures prises au sein de votre entreprise. Si la réflexion n'a pas été menée, si aucune mesure n'est encore proposée aux parents, alors c'est grâce à vos questions que le processus de réflexion peut démarrer. Parlez du sujet avec vos collègues : le silence n'a jamais fait changer les choses.

La négociation permet d'obtenir une meilleure conciliation entre travail et famille

Prendre son congé paternité

Le congé paternité fait partie des mesures favorables à la conciliation travail-famille, dont les bénéfices chiffrés ont été démontrés : un retour sur investissement de 8% au minimum est attendu, selon l'étude du Bureau Prognos citée plus haut.

Ce chiffre est une estimation prudente puisqu'il ne prend pas en compte d'autres effets non quantifiables mais bien tangibles comme l'accroissement de la motivation et de la satisfaction des employés, une hausse de l'efficacité et de la productivité, la réduction du stress ainsi que la baisse des absences et du taux de maladie ou une amélioration de l'image de l'entreprise et de la vente des produits.

Dès le 1er janvier 2021, les pères ont droit à 10 jours de congé paternité payé au niveau fédéral. Ils peuvent le prendre de manière flexible (par blocs ou par journées) d'entente avec leur employeur. Comme il n'est pas obligatoire comme le congé maternité l'est pour ses huit premières semaines (interdiction de travail), les pères doivent le demander et l'obtenir.

De nombreux employeurs privés et publics ont déjà instauré un congé paternité, qui relève parfois des conventions collectives de travail.

➡ Plus en ligne: Manuel [InforMaternite.ch](#)
[Le congé paternité](#)

➡ Tout sur le congé paternité:
[www.conge-paternite.ch](#)



Un travail à temps partiel, pour une durée limitée

Le plus grand défi pour un homme est de pouvoir travailler à temps partiel. Très peu osent le demander, d'autant plus qu'ils ont des responsabilités.

Et pourtant, une bonne organisation du travail, couplée à une délégation bien menée, permet à toutes les professions d'être exercées à temps partiel. Les grands managers qui siègent dans plusieurs conseils d'administration ne remplissent-ils pas de facto chacun de leurs mandats à temps partiel ?

La baisse du revenu n'est certes pas à négliger, surtout si votre ménage ne dispose que du minimum vital.

Mettez en balance une présence suffisante des deux parents et un niveau de vie plus confortable : lequel des deux est-il plus précieux à votre famille et à vos enfants ? Plus de temps pour vos proches, c'est moins de stress et de soucis, moins de tensions et de conflits, plus de qualité de vie.

Les circonstances de la vie et les besoins des différents membres de la famille évoluent : les premières années de vie des enfants, celles qui requièrent le plus de temps aux parents, sont peu nombreuses au regard d'une vie professionnelle complète. Il est ensuite toujours envisageable d'augmenter votre temps de travail et celui de votre partenaire.

Pour plus d'informations

- ➡ Brochure « [Vos droits de parents dans le monde du travail](#) », Berne 2017, Travail.Suisse
- ➡ Fiche 8 « L'enfant est là - la famille se réorganise »
- ➡ Faire carrière à temps partiel: Teilzeitkarriere.ch (D)
- ➡ Site sur le Job-sharing avec témoignages et guide pratique: www.go-for-jobsharing.ch
- ➡ Plateforme pour les emplois en job-sharing <https://wejobshare.ch/>